# Les réservations, comment ça marche ?

Lorsque vous souhaitez lire un ouvrage précis, il est fort probable que nous ne l’ayons pas (70 000 nouveautés paraissent chaque année en France, nous n’en achetons que 600…), ou qu’il soit déjà emprunté par un autre lecteur, surtout quand il s’agit d’un bestseller. **Une solution ? La réservation !**

Si le titre est dans notre fonds propre, c’est facile, il vous sera mis de côté au retour du lecteur précédent, et vous serez avisé par email de sa disponibilité (ou par courrier postal le cas échéant).

A savoir : Vous pouvez effectuer vous-même la réservation sur notre site internet (loue.opac3d.fr) à partir de votre compte lecteur, dans la limite de 3 réservations (dont 1 seule nouveauté.)

**Si nous ne possédons pas le titre,** nous essayons de le demander à la bibliothèque départementale. La Bibliothèque départementale n’est pas ouverte au public, elle dessert uniquement les 130 bibliothèques du réseau sarthois. Son budget étant conséquent, il est fort probable qu’elle possède les titres grand public. Ils nous sont alors apportés par navette une fois par mois.

Pourquoi c’est long ? Pourquoi ça prend parfois plus de 6 mois ? Parce que le livre souhaité n’est pas nécessairement dans leurs rayons, il est même, neuf fois sur dix, dans une autre bibliothèque du département, qui l’a peut-être elle-même prêté à un lecteur et réservé pour un suivant. Donc le temps que tout le monde le lise, qu’il reparte au Mans pour arriver ensuite à Loué, c’est long.

C’est d’autant plus long que les usagers rendent rarement leurs livres dans les délais impartis… 3 semaines, ça passe très vite !

La rapidité (ou non) du service fonctionne dans tous les sens : quand votre réservation arrive à Loué et que vous en avez été informé par email ou courrier, vous avez 15 jours pour venir la récupérer. Nous sommes souples sur les livres peu demandés, mais face au nombre croissant de réservations non retirées au bout de 3 mois et plus, et en raison du manque de place pour les stocker, nous les remettrons désormais plus vite en rayon. De même si la réservation doit repartir à la bibliothèque départementale parce qu’elle est attendue par une autre bibliothèque (et donc d’autres lecteurs), nous la renverrons systématiquement si vous n’êtes pas venu la récupérer dans les 15 jours impartis.

Si tout le monde joue le jeu, ça va plus vite ! 😊

Nota : sur les cycles (séries de livres qui se lisent dans l’ordre), le département impose de réserver le cycle dans son entier, mais vous pourrez bien sûr n’emprunter ensuite que les volumes qui vous intéressent.